



Fédération Syndicale Unitaire - Académie de Nantes

ENGAGÉ·ES **POUR**
LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Déclaration FSU au CSA A du mercredi 8 novembre 2023

La situation internationale résonne partout y compris jusqu'à l'école. Pour la FSU, l'école doit être le lieu de promotion et d'apprentissage des idées de paix, de respect du droit international et des droits humains contre les interdictions et les discriminations comme instruments politiques. La FSU porte une attention particulière au respect des droits des enfants à vivre en sécurité, elle veillera aux positionnements et aux choix de politiques étrangères car ils auront inévitablement des implications concrètes ici.

Une nouvelle fois, l'effroi et la sidération nous ont saisi à l'annonce du meurtre de notre collègue Dominique Bernard. La FSU tient à redire tout son soutien à l'ensemble de la communauté éducative, aux élèves, aux familles et aux victimes. Nous condamnons cette nouvelle attaque contre un enseignant. En France, en 2023, trois ans presque jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty, un professeur peut être assassiné pour ce qu'il est et ce qu'il fait. C'est dramatique et insoutenable. L'école est devenue une cible pour ce qu'elle représente : un lieu d'émancipation par les savoirs, permettant à chaque élève d'entrevoir une porte, un avenir quel que soit son milieu d'origine. Cette idée est insupportable à celles et ceux qui sèment la terreur au nom de l'obscurantisme. Mais nous continuerons de porter cette idée d'une école émancipatrice pour toutes et tous parce que c'est bien ainsi que se construit un avenir sans discrimination de la jeunesse et de notre pays. Chaque jour, dans l'école de la République, des adultes, des professeurs et professeures œuvrent pour leurs élèves, pour les faire grandir, pour les accompagner. L'école doit être protégée de toute attaque et de toute dérive. La FSU appelle chacun·e à s'abstenir de toute instrumentalisation et à respecter le deuil d'une communauté éducative meurtrie. A ce sujet, nous aimerions comprendre pourquoi et comment une vingtaines d'établissements privés sous contrat n'ont pas respecté la mise en œuvre des deux heures banalisées du lundi 16 octobre. Mise en œuvre qui devait permettre aux personnels d'organiser l'accueil et la prise en charge des élèves ainsi que le temps de recueillement prévu par le ministère. Les établissements du privé auraient-ils plus de libertés vis à vis du ministère que ceux du public ? Ne soyons pas dupes des traitements de faveur faits aux établissements privés, les dernières cartes de formation éclairent bien toute l'attention commune portée au privé par l'État, la région et le rectorat. Mme la Rectrice, vous participez pleinement à ce renforcement du dualisme scolaire en bradant l'enseignement professionnel public en faveur du privé. Cela n'augure rien de bon pour le CAEN de novembre.

Concernant les personnels et les élèves des écoles et des établissements de notre académie, nous ne pouvons vous faire part que de notre grande inquiétude. Alors même que toutes les études internationales convergent sur la faiblesse des salaires enseignants en France, les enseignantes et les enseignants comme l'ensemble des personnels de la fonction publique bien qu'augmentés de 3,5 % de point d'indice en juillet perdent encore 3 % de salaire réel pour 2023. Les personnels de santé, dont l'alourdissement des missions accentue la dégradation de leurs conditions de travail sont de plus en plus nombreuses à choisir de quitter l'éducation nationale. Alors même que toutes les études convergent, y compris celles du ministère, sur un temps de travail enseignant de 43h en moyenne, le ministère propose un pacte délétère qui exige des personnels de travailler plus pour gagner plus. Quel mépris au regard de l'ampleur du malaise des personnels ! Mépris dont les enseignant·es ne sont pas dupes comme le montre l'absence de succès du pacte.

Alors même que la crise du recrutement ne cesse de croître, la formation continue d'être laminée et ce ne sont pas les stagiaires à 100% en classe qui vanteront la richesse de leur formation professionnelle. Alors même qu'au sortir du Covid, une belle unanimité convergeait vers la nécessité des moyens pour l'école, ces moyens sont chaque année en baisse relative et les postes ne cessent d'être supprimés au lieu d'améliorer les conditions d'enseignement. Alors même que les enseignant·es aspirent à redonner du sens à leur métier, les réformes successives ne cessent de les priver de leur pouvoir d'agir pour n'en faire que de simples exécutant·es. Alors même que le métier enseignant exige justement une formation constante de haut niveau, celle-ci est renvoyée sur les périodes de congés alourdissant encore un peu plus le temps de travail et surtout ne permettant pas l'importante prise de recul sur sa pratique de classe.

Alors que toutes les études convergent sur la nécessité d'une formation professionnelle de haut niveau, la réforme des lycées professionnels ne cesse de réduire la formation générale des élèves issu·es des classes populaires. L'annonce du ministre de la modification de la classe de terminale qui poursuit l'objectif d'augmenter les stages sur cette année cruciale où nos élèves passent leurs épreuves entérine cette baisse du temps de formation. Augmenter le temps des stages c'est mathématiquement diminuer d'autant le temps d'école pour nos élèves : le ministre fait donc clairement le choix de renforcer leurs difficultés pour l'obtention de leurs diplômes. Quoi de mieux pour favoriser l'employabilité de la jeunesse populaire que de réduire son émancipation? Ainsi l'assujettissement débutera maintenant dès le lycée. La FSU s'oppose et s'opposera toujours aux politiques d'adéquationnisme, symboles d'une École au rabais, soumise au diktat du patronat.

Quant à l'école inclusive... aucun de ses dispositifs ne fonctionne correctement. Et ce n'est certainement pas la transformation des PIAL en PAS qui pourra nous faire dire le contraire. Le recrutement d'AESH est empêché par un emploi qui n'est pas reconnu, pour lequel les personnels ne sont pas formé·es et sont même méprisé·es par leur employeur quand on regarde leur rémunération. Le métier d'AESH doit être reconnu par une rémunération à la hauteur des enjeux, par une formation et un statut de la fonction publique. La prise en charge des élèves en situation de handicap est indécente dans bons nombres de situations faute d'accompagnant·es, faute de temps d'accompagnement suffisant, faute de dispositifs de soins ou surtout faute de places en établissement médico-sociaux. La lecture des fiches RSST montre bien toutes les problématiques liées à l'inclusion tant dans le premier degré que dans le second. La FSU réitère sa demande de la tenue d'un groupe de travail académique spécifique à l'inclusion pour tout mettre sur la table. Il est urgent d'échanger sur cette question qui pèse dans les pratiques professionnelles des personnels de l'éducation nationale.

Ce décalage permanent est au centre d'une certaine forme de désespoir pour une profession par ailleurs nettement engagée. Et ce qui est dit ici des enseignant·es peut être globalement élargi à toutes les catégories de personnels. La désolation et la déploration en la matière ne sont pas des solutions. C'est pourquoi la FSU réclame un plan d'urgence pour l'éducation plus qu'une loi de programmation militaire de 400 milliards de 2023 à 2027, et à rebours du SNU qui ampute encore à la fois le temps et le budget de l'éducation, la mise en place d'un plan à la hauteur de la demande sociale d'éducation qui reste forte et qui constituerait le seul frein aux réductions drastiques envisagées par le gouvernement.

La question de se mobiliser pour une École ambitieuse, travaillant à la réussite de tou·tes les élèves en leur permettant de devenir, entre autres, des citoyen·nes émancipé·es, est clairement posée. La FSU prendra ses responsabilités et proposera, à ses partenaires syndicaux, des initiatives communes pour la défense du service public d'Éducation avant qu'il ne soit encore plus démantelé.